



RETRAITÉS ET ACTIFS : MEME COMBAT POUR L'ACTION SOCIALE

Un groupe de travail consacré à l'action sociale au bénéfice des retraités s'est tenu le 7 Mars 2012.

L'action sociale est certes ouverte aux retraités mais elle n'est peut être pas toujours à un même niveau sur l'ensemble des départements.

L'administration donne bien dans les documents de travail de ce GT l'évolution des effectifs des retraités mais sans aucune connaissance sur leurs revenus

Solidaires demande s'il n'est pas possible d'avoir des informations quant à leur pension afin de déterminer les populations en fonction de leur pouvoir d'achat et par conséquent de leurs besoins par rapport à certaines prestations d'action sociale

La sous direction envisage de faire une photographie de la population des retraités qui prenne en compte leur âge, homme /femme, niveau des pensions, lieu d'habitation...

Elle compte obtenir ces informations en consultant le service des retraites de l'Etat, mais également les délégations départementales d'action sociale sous forme d'un questionnaire.

D'ores et déjà, on constate qu'en 2010, au sein de nos ministères économiques et financiers, il y avait 134000 retraités pour 160000 actifs et que ce rapport risque de bientôt s'inverser.

Restauration

A Paris, avec l' AGRAF, les retraités des MEF sont accueillis à un tarif social de 4,98 €

Solidaires demande que l'ensemble des retraités puissent bénéficier à des tarifs sociaux, comme les actifs, de l'ensemble de la restauration administrative sur tout le territoire

Logement

Bien que l'on ne connaisse pas précisément la population des retraités, on sait qu'il y a un problème grave de logement pour certaines catégories de retraités.

Ces problèmes doivent être pris en compte et pas seulement en île de France On sait par exemple qu'il y a des retraités qui occupent des logements trop grands qu'il ne peuvent plus payer, et qui ont de très grandes difficultés à retrouver un logement plus petit tout simplement parce qu'ils sont déjà logés.

Solidaires souhaiterait qu' ALPAF modifie ses textes de manière à ce que les retraités puissent avoir accès au parc d' ALPAF.

Service social

Solidaires souhaite une prise en charge des retraités par les assistants de service social du ministère afin de les accompagner dans des démarches parfois complexes (ex : cas de dépendance)

Solidaires propose de créer des liens par le biais des délégués avec un réseau social départemental d'acteurs sociaux

Cela pourrait être discuté au niveau des CDAS

Aide ménagère à domicile

Pour Solidaires, il faut abonder le budget afin de prendre en compte une population vieillissante et de plus en plus importante au sein du ministère et qui voit ses revenus diminuer

Il faut permettre aux retraités de faire face aux difficultés

Protection sociale complémentaire

Ce qui est écrit dans le document de travail à propos de la protection sociale complémentaire des retraités nous heurte.

Solidaires tient à rappeler le désengagement continu et progressif de l'assurance maladie et que les mutuelles doivent prendre en charge de plus en plus de choses et que cela a un coût.

Solidaires rappelle que les mutuelles ont été créées pour lisser les inégalités dans le cadre de la santé et de la protection sociale.

Les cotisations sont uniques et calculées en proportion des moyens et chacun reçoit en proportion de ses besoins

19 millions d'euros de participation du ministère pour la mutuelle, c'est une réalité, sauf que ça existait avant et même bien davantage et qu'on en parlait pas mais comme maintenant ça fait partie du budget de l'action sociale à cause de la commission de BRUXELLES suivie par le Conseil d'Etat, vous le mettez bien en avant.

Ce qui est lamentable, c'est que vous mettiez en avant les cotisations « réduites » des retraités grâce à votre subvention alors qu'en fait de tout temps ils ont bénéficié de tels tarifs

Dépendance

Solidaires estime que tout est à faire dans ce domaine

L'état met en avant la dépendance comme une grande cause nationale mais on ne voit rien venir

Nous pensons que le ministère doit s'inscrire dans cette grande cause et se présenter en modèle dans ce domaine.

Solidaires propose, mais il l'a déjà suggéré à maintes reprises, que le ministère réserve des places en maison de retraite pour nos retraités mais, au-delà, que l'on se lance dans la construction d' EPHAD qui manquent cruellement en France, quitte à ce que ce soit d'autres partenaires qui viennent réserver des places dans nos établissements.

Nous prenons en cela l'exemple de la SNCF qui construit des EPHAD par le biais de son association « le refuge »

Cela montrerait une volonté du ministère de vouloir prendre en compte un phénomène qui fait partie des réalités sociales et dans lequel peu est fait jusqu'à présent

Représentativité dans les CDAS et au CNAS

Solidaires souhaite que les retraités puissent participer à ces instances au même titre que les actifs, sachant que c'est toujours l'organisation syndicale qui désigne ses représentants dans les instances, et qu'ils puissent au moins être convoqués comme experts.